



Succesion des biens de mon père

Par **andre**, le **03/11/2009** à **15:48**

Bonjour,
Mon père s'est remarié le 15/09/07 avec une dame sans papier (mariage blanc)
elle ne vivait pas chez mon père elle ne venait seulement à titre exceptionnel ou pour besoin
d'argent.
Suite au décès de mon père le 21/01/09 elle a le droit d'occuper l'appartement sans
toucher au bien, cependant malgré les conseils du notaire elle fait ce qu'elle veut, elle revend
les objets de valeur ainsi ceux d'une valeur sentimentale, maintenant elle veut enlever tous les
meubles de l'appartement.
Personne ne sait me dire ce que je dois faire pour faire valoir mes
droits de fille héritière en attendant que le notaire fait le partage des biens.
Pouvez-vous me
donner quelque conseil? Merci.
Cordialement.